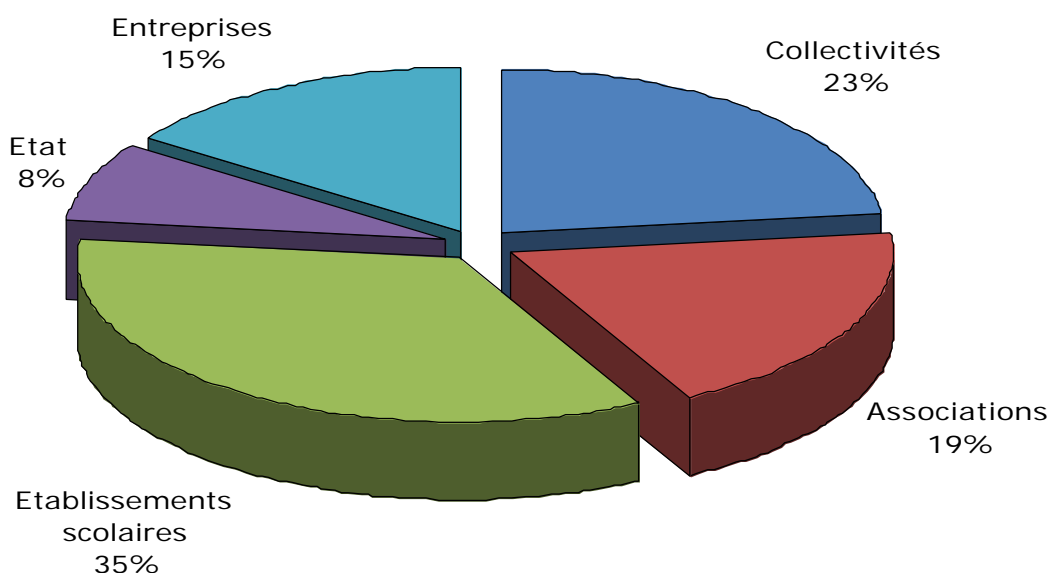


ATELIER 5

Dans les établissements éducatifs : Quelle méthode et quel partenariat avec les associations, les entreprises, les Conseils généraux et le Conseil régional ?

COMPTE-RENDU

Acteurs représentés



Débat

- Comment construire des partenariats durables entre tous les acteurs ?
- Quelle stratégie adopter pour entrer en contact avec des partenaires ? Peut-on élaborer un protocole ?
- A qui s'adresser, quelles aides proposer pour mener à bien un projet ?
- Le projet d'établissement a-t-il un réel impact sur les actions ?
- Quelles sont les attentes des financeurs ? Cherchent-ils à être impliqués davantage ?
- Quel modèle de partenariat : projet de la collectivité, inscrit dans une politique globale, qui est relayé par des associations qualifiées en directions des établissements ou projet des enseignants, des établissements qui font appel aux collectivités et aux associations pour les soutenir ?
- Est-il plus pertinent de définir le partenariat avant de choisir le thème du projet ?
- Comment, dans le fonctionnement de l'Education Nationale, trouver des créneaux, du temps pour monter des projets ? Quels dispositifs ?
- Quel positionnement pour un établissement scolaire qui se fait subventionner par une entreprise ? Quel retour sur son investissement ?

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Constats

- Les porteurs de projets dans les établissements scolaires sont particulièrement impliqués et motivés, et jouent trop souvent le rôle de bénévoles
- Inégalités des possibilités de rémunération sur les projets selon les établissements (ex. 2H supplémentaires payées par semaine sur le projet Agenda 21, une heure sur deux de payée au collègue de Beaune-La-Rolande)
- Les associations sont des relais entre les établissements scolaires et les collectivités
- Les associations souffrent du peu de reconnaissance et se retrouvent facilement dans des situations financières instables
- Le Rectorat a organisé des formations d'enseignants-référents EEDD, en 2006 et 2007 : il serait utile d'en tirer un bilan constructif, notamment sur l'impact à l'échelle des territoires,
- Les itinéraires de découverte, dispositif de l'Education Nationale autorisant des projets transdisciplinaires au collège va disparaître : les personnes engagées dans l'EEDD s'en inquiètent.

Freins

- L'absence d'horaires hebdomadaires consacrés dans les programmes à l'EEDD ou à des projets transdisciplinaires est un frein majeur,
- La rigidité des budgets attribués aux rémunérations des enseignants ne permet pas de financer correctement leur travail sur la plupart des projets d'éducation à l'environnement ce qui bloque l'inscription de ces projets dans la durée,
- Les projets « clés en main » proposés par des associations qui jouent le rôle de simples prestataires ne permettent pas de réelle appropriation par les enseignants,
- Lourdeurs administratives
- Manque de compétences méthodologiques des enseignants.

Propositions

- Donner du temps aux enseignants, les décharger d'heures
- Apporter l'ingénierie de projet d'une association
- Inscrire les actions au projet d'établissement est important pour mobiliser les décideurs, les parents et joue un rôle de communication en externe de l'établissement
- Mettre en place des dispositifs du type « itinéraires de découverte » au niveau national pour faciliter la prise d'initiative des enseignants
- Oser proposer des projets de grande ampleur

PARTENARIATS

Constats

- Les enseignants craignent parfois l'intervention de personnes extérieures dans leurs habitudes éducatives et dans la conduite de leur programme
- Les collectivités ne parviennent pas à répondre à toutes les demandes et ont des priorités par secteur
- Manque de réseau cohérent sur le territoire par rapport aux établissements scolaires
- Les élus s'associent difficilement aux projets
- Décodage des mots clés utilisés par chacun nécessaire, par exemple entre le Conseil régional et les enseignants
- Glissement des partenariats : le développement durable par sa transversalité bouleverse les schémas territoriaux classiques (Région-lycée, Département-collège, Commune-école).

Freins

- Les associations n'identifient pas facilement les interlocuteurs motivés parmi les enseignants
- Les associations doivent souvent déployer beaucoup de temps et d'énergie pour assurer leur survie
- Les projets qui interviennent dans le milieu scolaires ne parviennent pas aux enseignants et aux établissements de s'impliquer dans le projet
- Les partenariats sont souvent trop informels et les effets en sont de fait limités
- Les partenariats se mettent plus facilement en place lorsque l'initiative émerge des collectivités qui passent ensuite par les associations pour agir, ce qui freine la mise en place de partenariats nouveaux entre les acteurs.

Propositions

- Interroger et mobiliser les entreprises dans le cadre des partenariats financiers : elles s'impliqueront d'autant plus qu'elles seront associées au projet, au même titre que les autres acteurs
- Les entreprises partenaires d'établissements scolaires ne doivent disposer d'aucun monopole : s'il y a des partenariats entre établissements scolaires et entreprises, il doit s'agir de plusieurs entreprises pour un établissement.
- Faire intervenir les associations comme partenaires et non prestataires, en les inscrivant au comité de pilotage par exemple
- Elaboration d'un protocole type : listing des financements et des partenaires à l'intention des établissements.
- Toucher de nouveaux publics, par exemple par le partenariat et la mise en place de formations spécifiques : notamment le public handicapé, public intéressé constituant 10% de la population
- Mobiliser les collectivités pour les difficultés de transport qui peuvent relever de leurs compétences
- La Chambre du Commerce et de l'Industrie pourrait être le relais entre le secteur éducatif et les entreprises notamment en rédigeant un modèle de convention de partenariat
- Définir le rôle de chacun, pour ouvrir intelligemment les établissements à l'extérieur
- Valoriser les parents, premiers partenaires, sur autre chose que le travail scolaire, sur une base d'échange.
- Importance d'un vrai projet, d'une cohérence, d'un réseau d'établissements.
- Organiser des espaces de concertation, d'échanges entre les établissements et les acteurs notamment dans le cadre de réunion de bassin, de formation des enseignants ou de temps forts organisés à l'échelle d'un territoire.

Propositions retenues

- **Créer un protocole type : méthodologie, dispositifs financiers, partenaires de l'EDD**
- **Définir ou élargir des espaces de concertation : régional, par territoire**
- **Demander des moyens spécifiques dans les établissements : volume horaire, formation, financements...**